



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2023 – 06
Séance du Vendredi 17 février 2023

L'an deux mille vingt-trois et le 17 février à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi à la Maison des associations sous la présidence de Monsieur Ange-Joseph FRATICELLI, maire.

Madame SAEZ RICCIARDI Célia a été élue secrétaire de séance.

Nombre des membres afférents :	19	Présents :	12
Nombre de membres en exercice :	19	Représentés :	03
		Absents :	04

Membres présents : BONIFACI Jean-François, , FRANCESCHI Jean-Claude, FRATICELLI Ange – Joseph, GIULY Martin, LUCIANI Dominique, MAIORE Marie-Laure, PAOLI Simon, PERGOLA Marie-Ange, PIRAS Maria-Antonietta, PISTORES RAMAZOTTI Jeanne, SAEZ RICCIARDI Célia, TADDEI Laurence

Membres représentés : BALDOVINI Antony (Pouvoir à Dominique LUCIANI), LUIGGI Laure (Pouvoir à Jean-François BONIFACI), VENTURINI Dominique (Pouvoir à Marie-Ange PERGOLA)

Membres absents : BONY Sarah, CHEYNET Patrick, CORONA Jean, LUCIANI Jean Emmanuel

Date de la convocation : 10 février 2023

Date d'exécution : 20 février 2023

Date de publication : 28 février 2023

Objet : MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Le président rappelle que par délibération N° 2020-11-00 en date du 10 juillet 2020, le conseil municipal a fixé le nombre et la composition des commissions municipales en application des dispositions de l'article L. 2121-22 du code général des collectivités territoriales et que par délibération N° 2021-37, la composition de certaines de ces commissions a été modifiée à la suite de la démission de Mme Valérie HERMÉ.

Il expose, qu'aujourd'hui, il est apparu nécessaire, pour des motifs de bonne administration des affaires de la commune, d'opérer une nouvelle modification.

Il est proposé d'intégrer M.M. LUCIANI et FRANCESCHI à la commission "Urbanisme, Voirie, Travaux Publics" (UVTP) où siègent actuellement : Mme TADDEI, M. CORONA, M. PAOLI, Mme SAEZ, M. CHEYNET, M. BALODVINI, M. VENTURINI et M. BONIFACI.

Afin de ne pas bouleverser trop fortement la composition des différentes commissions municipales, il est envisagé que M. Dominique LUCIANI quitte la Commission "Affaires Sociales » pour la commission UVTP, que M. FRANCESCHI quitte la Commission "Sport Loisirs" pour rejoindre la commission UVTP et enfin que Mme TADDEI quitte la Commission UVTP pour intégrer la Commission "Sports Loisirs".

Le président propose de ne pas avoir recours au scrutin secret pour entériner ces modifications.

Il rappelle que le nombre des commissions municipales tel qu'il avait été fixé en 2020 – 8 commissions – ne serait pas modifié, seul le nombre des membres qui composent certaines d'entre elles serait modifié ; la commission des Affaires Sociales passerait de 8 à 7 membres, la commission Urbanisme, Voirie et Travaux Publics passerait de 8 à 9 membres.

* * *

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents et représentés ;

D'approuver la modification de la composition des commission "Affaires Sociales », "Urbanisme, Voirie, Travaux Publics", "Sport Loisirs" telle que proposée par le président ;

D'entériner les modifications dont il s'agit sans avoir recours à un scrutin secret ;

Dit que la composition des commissions communales créées par délibération N° 2020-11-00 en date du 10 juillet 2020 s'établit ainsi qu'il suit :

NOM & PRENOMS	FINANCES	AFFAIRES SOCIALES	URBANISME VOIRIE TRAVAUX PUBLICS	EVENEMENTIEL PATRIMOINE CULTURE	SPORTS LOISIRS	ENVIRONNEMENT CADED DE VIE HAMEAUX	CCAS	EDUCATION
LUCIANI DOMINIQUE	X		X	X	X		X	X
TADDEI LAURENCE		X		X	X	X	X	X
FRANCESCHI JEAN-CLAUDE	X		X					
RAMAZOTTI JEANNE	X					X		X
CORONA JEAN			X					
PAOLI SIMON			X					
CHEYNET PATRICK		X	X				X	
GIULY MARTIN	X			X	X			X
MAIORE MARIE-LAURE		X					X	
PIRAS MARIA-ANTONIETTA		X		X		X		X
BALDOVINI ANTHONY			X	X	X	X		
RICCIARDI-SAEZ CELIA	X	X	X		X	X	X	X
BONY SARAH				X	X	X		
VENTURINI DOMINIQUE	X	X	X	X		X	X	X
PERGOLA MARIE-ANGE		X		X			X	X
LUIGGI LAURE					X			
BONIFACI JEAN-FRANCOIS			X		X	X		
TOTAL MEMBRES	6	7	9	8	8	8	7	8

Délibération N° 2023 – 06 : MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

NOM & PRENOMS	POUR	CONTRE	ABST	SIGNATURE	SIGNATURE Titulaire POUVOIR
FRATICELLI ANGE-JOSEPH Maire Pouvoir à	✓				
LUCIANI DOMINIQUE 1 ^{er} adjoint Pouvoir à	✓				
TADDEI LAURENCE 2 ^{ème} adjointe Pouvoir à	✓				
FRANCESCHI JEAN-CLAUDE 3 ^{ème} adjoint Pouvoir à	✓				
RAMAZOTTI JEANNE 4 ^{ème} adjointe Pouvoir à	✓				
CORONA JEAN 5 ^{ème} adjoint Pouvoir à					
PAOLI SIMON Conseiller municipal Pouvoir à	✓				
CHEYNET PATRICK Conseiller municipal Pouvoir à					
GIULY MARTIN Conseiller municipal Pouvoir à	✓				
MAIORE MARIE-LAURE Conseillère municipale Pouvoir à	✓				
PIRAS MARIA-ANTONIETTA Conseillère municipale Pouvoir à	✓				
BALDOVINI ANTHONY Conseiller municipal Pouvoir à D. LUCIANI	✓				 Dominique LUCIANI
RICCIARDI-SAEZ CELIA Conseillère municipale Pouvoir à	✓				
BONY SARAH Conseillère municipale Pouvoir à					
VENTURINI DOMINIQUE Conseiller municipal Pouvoir à M.A. PERGOLA	✓				 Marie-Ange PERGOLA
PERGOLA MARIE-ANGE Conseillère municipale Pouvoir à	✓				
LUIGGI LAURE Conseillère municipale Pouvoir à J.F. BONIFACI	✓				 Jean-François BONIFACI
BONIFACI JEAN-FRANCOIS Conseiller municipal Pouvoir à	✓				
LUCIANI Jean-Emmanuel Conseiller municipal Pouvoir à					

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le président de séance,

Le Maire,
Ange-Joseph FRATICELLI

